

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, Paysage,
Environnement et Urbanisme pour la ville durable

www.loire-baratte.com

n° 36

Automne
2014

En bref :

- La Saint-Fiacre, moment de partage et de culture

Actus:

- Un plan paysages en préparation
- Agenda
- Images Journée du patrimoine et des Mangeux d'ail

Les gens :

- Guillaume Debeer

En bref : Dimanche 5 octobre, nous fêterons Saint-Fiacre, saint patron des jardiniers. Cette fête locale, qui vit le jour en 1708 à la Chapelle de la Maladrerie de Saint-Lazare, est l'occasion de rappeler les valeurs d'entraide des jardiniers des quartiers du Mouësse et de la Baratte et d'entretenir nos racines. Les faubourgs longtemps habités exclusivement par les jardiniers gardent encore témoignage d'un riche passé à travers ses nombreuses maisons, la présence rassurante des jardins et le témoignage des familles locales..

Tout ceci fait sens, donne encore aujourd'hui de la valeur à nos quartiers et nous permet de transmettre le patrimoine culturel.

Venez nombreux à notre dernier rendez-vous de l'année pour fêter la Saint-Fiacre !

Actus



Brouette de la Saint-Fiacre, @ Brigitte Compain-Murez

Patrimoine

DERNIER RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE :

- **Dimanche 5 octobre** : FETE DE LA SAINT-FIACRE à l'Eglise Saint-Lazare dans le décor familial de nos bannières, outils et légumes des jardins... Messe à 10 h 30

Invitation au partage des brioches, apéritif, canapés et musique à l'issue de la messe

UN PLAN PAYSAGES EN PREPARATION

Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie et du développement durable a voulu que l'édition 2014 des Journées du patrimoine comporte un volet Patrimoine Naturel. La culture paysagère dans l'aménagement du territoire devrait être renforcée à travers un Plan Paysages en corrélation avec le projet de loi « Biodiversité » en cours d'examen à l'Assemblée Nationale. Rappelons qu'en 2005 la France a ratifié la Convention européenne du paysage. Les projets de loi Biodiversité et de plan paysage agiront dans le bon sens.

Voici quelques mesures du futur plan, dont la moitié concerne la mise en valeur des paysages et l'encouragement aux bonnes pratiques :

- L'organisation d'un « Printemps des paysages et des jardins », lancé en mai 2015 et la création d'un palmarès de 1000 projets pour les paysages

- Le soutien à 10 chantiers-laboratoires de restauration paysagère (notamment des territoires périurbains dégradés)

- La pérennisation de l'inscription du patrimoine naturel dans les journées annuelles du patrimoine, inaugurée cette année

- La création d'un réseau de territoires d'exception, afin de soutenir les demandes de classement

- ou encore la rénovation du Grand Prix national du Paysage (qui n'était plus attribué depuis 2012) autour du thème « les paysages de la transition énergétique et de la croissance verte »

IMAGES DE NOTRE JOURNEE DU PATRIMOINE ET FETE DES MANGEUX D'AIL

http://www.loire-baratte.com/Fichier2.htm/patrimoine_mangeux9.htm



Préparation du reportage de France3 Bourgogne sur le Clos Monard



Au cœur du Patrimoine naturel



Connaissance du milieu

Les gens

Guillaume DEBEER : « J'ai écrit à la Ville afin de pouvoir continuer mon projet de maraîchage sur la Baratte (...) »

Nous sommes allés à la rencontre de Guillaume Debeer qui développe un projet professionnel de maraîchage sur le Val maraîcher de la Baratte depuis environ 2 ans.

C'est dans le cadre d'un contrat de 3 ans entre le Conseil général de la Nièvre (mise à disposition de matériel de maraîchage) et la Ville de Nevers* (mise à disposition de foncier agricole) que deux jeunes gens, Guillaume Debeer et Quentin Vitry acquièrent le savoir-faire dans la production légumière, conseillés par les maraîchers du cru.

Sur des parcelles en jachère qui ne produisaient plus de légumes depuis plusieurs années, de beaux jardins maraîchers ont repris vie dans la tradition des lieux.

Malgré quelques inconvénients, comme la maraude (qui a toujours plus ou moins existée), le jeu en vaut la chandelle car « *la terre, facile à travailler, est fertile et l'eau abondante. Les débouchés commerciaux sont proches et à développer davantage* » nous confie Guillaume.

Guillaume a repris un banc marché couvert Saint-Aricle à Nevers. Il propose également ses légumes de saison sur le marché des Courlis, et les rayons des magasins bio du secteur neversois. Il approvisionne la cantine scolaire d'un collège et contribue au projet de paniers de légumes.

Après deux ans d'investissements personnels intenses, Guillaume, émet aujourd'hui le souhait de pérenniser son activité de maraîchage biologique in situ et dans la durée : « *J'ai écrit à la Ville afin de pouvoir continuer mon projet de maraîchage sur la Baratte à l'issue de leur contrat de 3 ans, qui doit se terminer l'an prochain.* »

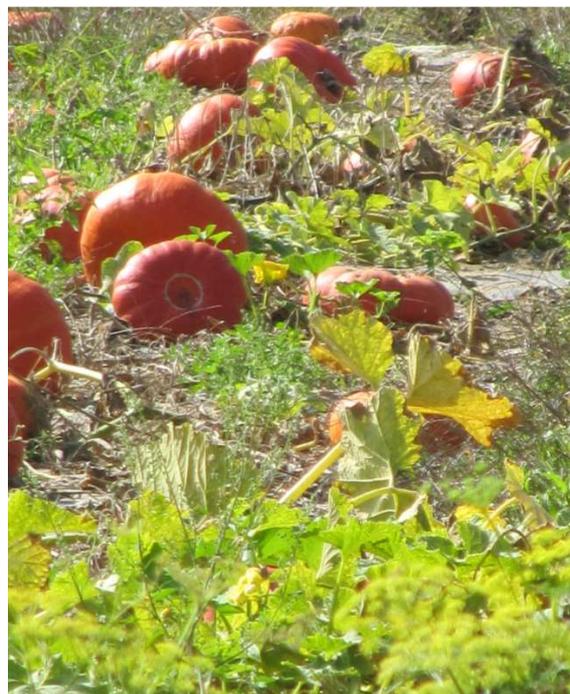
Nous espérons que sa demande pourra aboutir. Ce ne serait pas la première fois qu'une collectivité locale aide un jeune dans la reconquête de terres maraîchères en consentant des baux agricoles environnementaux ainsi que des aides matérielles. Les baux agricoles environnementaux conjuguent respect des écosystèmes (sols, eau, biodiversité ...) et santé des consommateurs.

Le Val de la Baratte, terroir d'exception, est peut-être sur la voie de l'excellence environnementale et du développement plus important de distribution de légumes en circuits courts.

* NB Il n'est pas inutile de rappeler que la ville de Nevers avait fait l'acquisition de parcelles maraîchères dans l'intention de commettre des projets de bétonnage. Le passage en zone inondable du val maraîcher, doublé d'une opposition farouche de divers acteurs locaux et des habitants ont vu, en son temps, les projets de ZAC tomber à l'eau.



**Guillaume Debeer, maraîcher bio du Val de la Baratte (Nevers, Nièvre)
@ François Murez**



**Potirons des sables du Val de la Baratte
@ François Murez**

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez,
Présidente, Ingénieur-chercheur, paysagiste ENSP,
certifié FFP projets urbains et développement durable
Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

CONTRIBUEZ A LA PROTECTION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 8 euros d'adhésion (15 euros par couple) à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)